



Fiche Renseignements ASSURANCES / participantes (1 fiche par personne)

NUMÉRO DE DOSSARD

Je soussignée, inscrite sur le raid Multisports CAP WOMEN du 14 et 15 Septembre 2024, atteste sur l'honneur disposer **D'UNE ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE*** (La responsabilité civile est l'obligation de réparer les dommages causés à autrui) ***souscrit pour l'année en cours au sein de la compagnie d'assurance**

ci-dessous :

Nom de la compagnie d'assurance.....

Numéro de contrat / Police d'assurance.....

ET D'UNE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT* (une assurance destinée à couvrir les conséquences des dommages corporels subis. Elle vise à se protéger (personnellement) des accidents pouvant survenir dans le cadre d'activités sportives, ou professionnels)

*** me couvrant des risques encourus personnellement au cours de cette manifestation sportive (raid multisports: co / trail / vtt...), souscrit pour l'année en cours au sein de la compagnie d'assurance**

ci-dessous :

Nom de la compagnie d'assurance.....

Numéro de contrat / Police d'assurance.....

Conformément aux obligations demandées lors de votre inscription et mentionnées dans les conditions générales de participation au raid Multisports CAP WOMEN 2024 (extrait ci-dessous)

« B/ Responsabilité civile et Individuelle Accident participantes :

Chaque Participante devra néanmoins s'assurer qu'elle dispose bien de sa propre assurance responsabilité civile et d'une assurance individuelle accident la couvrant des risques encourus personnellement au cours de la manifestation : **attestation sur l'honneur à valider lors de votre inscription en ligne + justificatifs d'assurance à télécharger sur votre espace participante individuel**

* Conformément à l'article L.321-4 du Code du Sport, portant sur notre obligation d'information concernant la recommandation de souscrire une assurance « individuelle accident » :

** La pratique de toutes activités physiques durant le raid multisports CAP WOMEN, reste sous la responsabilité de chaque participante : **Nous vous rappelons donc de l'intérêt de souscrire une assurance individuelle « accidents corporels », couvrant les risques encourus personnellement (ex : entorse, fracture, chute...).**

Par ce fait l'organisation ne pourra en aucun cas être poursuivie dans ce type de cas, ou manquement aux règles de bonnes pratiques de ces activités.

Les concurrentes attestent sur l'honneur être en possession de ces Assurances lors de leur inscription en ligne et s'engagent sur le raid en toute connaissance de cause. Toutes fausses déclarations ou faux certificats médicaux engage la seule responsabilité de la concurrente ou du médecin prescripteur, mais en aucun cas celle de l'organisation.

**Fiche de renseignements Assurances à télécharger sur votre espace participante ou à nous remettre en mains propre, au plus tard le jour de l'évènement, lors des vérifications administratives
Soit le SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2024 au matin**

Fait à

Le

Nom et prénom

Signature